



## PPCR : VOTRE RECLASSEMENT POUR LA RENTRÉE

**L'**application du protocole PPCR se poursuit au sein de la fonction publique, **une nouvelle étape devant être marquée à la rentrée de septembre** pour l'ensemble des agents qui seront en effet reclassés d'office dans les nouvelles grilles d'échelon prévues par le dispositif.

**Plusieurs scénarios peuvent ainsi vous concerner :** perte d'un échelon avec maintien indiciaire (pour les grilles ayant connu de fortes modifications indiciaires),

transfert au même échelon (à indice égal ou légèrement supérieur), voire gain d'un échelon du fait de votre ancienneté dans l'échelon actuel.

**Afin de savoir ce qui vous attend exactement, utilisez notre simulateur Excel en ligne, téléchargeable à l'adresse suivante :**

[www.faen.org/publications/reclassement\\_010917.xls](http://www.faen.org/publications/reclassement_010917.xls)

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

## CHAIRES SUPÉRIEURES : CONCERNÉES AUSSI !

**L**e décret n°2017-957 du 10 mai 2017 relatif aux professeurs de chaires supérieures des établissements classiques, modernes et techniques détermine pour ces personnels **les modalités de l'application du PPCR les concernant.**

Il sera effectif au 1er septembre prochain.

Ce décret supprime la double cadence d'avancement au profit d'une cadence unique.

**La notation est également supprimée et l'accompagnement est introduit.**

**Les durées d'échelon sont modifiées, passant à 2 ans pour les 4 premiers échelons, et à 4 ans et demi pour le 5e.**

S'agissant des professeurs agrégés, le décret organise l'intégration par liste d'aptitude des professeurs de chaires supérieures **directement à la classe exceptionnelle du corps des professeurs agrégés** afin de leur permettre un accès à la hors échelle B. Le recrutement annuel verra son nombre fixé par arrêté et sera ouvert à tous les professeurs ayant atteint le sixième échelon depuis au moins trois ans.

Le reclassement dans la nouvelle grille au 1er septembre concernera aussi ces personnels, avec **report dans le même échelon et conservation de l'ancienneté acquise.**



## CP en REP+ : réduction des effectifs ?

C'était une promesse de campagne du Président de la République, et c'est aujourd'hui une des principales préoccupations du Ministère en vue d'une mise en pratique au moins partielle dès la rentrée de septembre.

Appuyé sur un récent chiffrage de la DGESCO, le projet devrait concerner environ **2 300 classes**, et demander environ autant **d'enseignants**. Seulement, où trouver ces personnels ?

La piste envisagée dans un premier temps serait la réaffectation des enseignants rattachés à un autre dispositif d'appui du premier degré, le fameux « plus de maitres que de classes » qui concerne à l'heure actuelle 5161 postes.

Une acrobatie de gestion qui a le désavantage de **mettre en concurrence**

**deux innovations qui ne devraient peut-être pas l'être.**

Sur le terrain, l'opinion des collègues est très favorable à l'activité surnuméraire d'un enseignant « PDMQDC » qui s'intègre très bien aux projets pédagogiques et les encouragent. **A l'inverse, la division des effectifs, selon plusieurs études, ne semble pas complètement efficiente** si elle ne s'accompagne pas d'un changement simultané des pratiques d'enseignement...

Alors qu'une pétition circule déjà (avec plus de 12 150 signatures, hébergée sur *change.org*), le ministre Jean-Michel Blanquer se donne du temps et promet une mise en place progressive sans pénaliser personne ; mais cet engagement résistera-t-il à **la réalité des chiffres et aux difficultés de recrutement ?**

## ENSEIGNANTS : crise de recrutement générale

Ce sont les travaux récents du CIEP\* qui attire à nouveau notre attention sur **la situation difficile des jeunes enseignants** et les défauts de recrutement que connaît le métier d'une façon généralisée sur la planète.

À travers huit études de cas (Argentine, Chine, États-Unis, Finlande, France, Niger, Rwanda, Suisse) et un article de l'OCDE, le dernier numéro de la *Revue internationale d'éducation de Sèvres* met en évidence, dans des contextes pourtant très différents, un problème commun en même temps qu'une exigence commune : la **professionnalisation** des jeunes recrutés.

Les auteurs soulignent aussi l'importance cruciale de **l'accompagnement** dans

\* *Centre international d'études pédagogiques*

l'établissement scolaire et l'**enjeu politique** du développement professionnel des enseignants.

Mais ce n'est pas tout, derrière ce problème global, apparaît aussi une difficulté de fond, plus idéologique, basée sur une **définition de plus en plus hésitante du métier**, de ses aspirations, des attentes de la hiérarchie qui pèsent sur un grand nombre de jeunes venus d'abord à cette mission par « l'envie de transmettre ».

La **désillusion**, la **fragilité** d'une frange de jeunes travailleurs arrivés parfois à ces fonctions par défaut et dans **un contexte de recrutement rapide**, sont autant de points bien mis en lumière par ces analyses, disponibles en libre accès sur le site

[ries.revues.org](http://ries.revues.org)